



PLAN DE PRESENTATION



RESOLUTION PORTANT ADOPTION DU PSG FPM 2024- 2030

SIGLES ET ABREVIATIONS

FPM: UNE MUTUELLE AU SERVICE DES MILITAIRES

FPM: UNE MUTUELLE RESILIENTE

FPM: UNE MUTUELLE A L'EPREUVE DES DEFIS

FPM: UNE MUTUELLE AMBITIEUSE

PROJETS STRUCTURANTS DU PSG ET COUTS ESTIMATIFS

MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES

REMERCIEMENTS ET CONTACTS



RESOLUTION

PORTANT ADOPTION DU PLAN STRATEGIQUE DE GOUVERNANCE « PSG FPM 2024-2030 »

- Vu l'article 11 des statuts relatif aux organes du Fonds de Prévoyances Militaire ;
- Vu l'article 13 des statuts relatif aux pouvoirs de l'Assemblée Générale ordinaire ;
- Vu l'article 34 des statuts relatif à la composition du Conseil d'Administration ;
- Vu l'article 32 des statuts relatif aux pouvoirs du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration entendu :

L'Assemblée Générale du Fonds de Prévoyance Militaire réunie en sa session ordinaire le jeudi 12 septembre 2024 dans la salle de conférence de la caserne de Gendarmerie d'AGBAN.

DECIDE

Article 1 : L'adoption du Plan Stratégique de Gouvernance FPM 2024-2030 arrêté au montant de trois cent soixante-trois milliards six cent quarante-et-un millions trois cent soixante-dix mille (363 641 370 000) francs CFA.

Article 2 : Donner quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour sa mise en œuvre.

Fait à Abidjan, le 12 septembre 2024

Pour l'Assemblée Générale,

ADC KOFFI K.
Masmih.
[Signature]



Le Président de séance



SIGLES ET ABREVIATIONS



FPM	Fonds de Prévoyance Militaire
CESAM SA	Centre de Santé et d'Analyse Médicale
SOGETHO SA	Société de Gestion Touristique et Hôtelière
UEMOA	Union Economique et Monetaire Ouest Africain
MMD	Maladie- Maternité-Décès
PERM	Plan Epargne Retraite Mutualiste
AG	Assemblée Générale
CA	Conseil d'Administration
CSC	Comité de Surveillance et de Contrôle
DG	Direction Générale
CS	Conseil des Sages
CCL	Commissions Consultatives Locales
CPA	Commission Permanente d'Audit du Contentieux
CMRS	Commission des Marchés, conventions et du Réseau des Soins
CRHOC	Commission Chargée des Ressources Humaines et des Organes Consultatifs
DCCM	Direction Centrale de la Couverture Maladie
DCPRE	Direction Centrale de la Prévoyance Retraite et de l'Entraide
DCAL	Direction Centrale de l'Administration et de la Logistique
DCSID	Direction Centrale des Systèmes d'Information et de la Digitalisation
DCFF	Direction Centrale des Finances et des Relations avec les Filiales
DPBCG	Département Planification, Budgétisation et Contrôle de Gestion
DICT	Département Inspection et Contrôle Technique
DACI	Département Audit et Contrôle Interne
DJC	Département Juridique et du Contentieux
DPIP	Département de la Promotion Immobilière et du Patrimoine
CAB	Cabinet du Directeur Général



- ❑ Créé en 1985 par le décret N°85-950 du 12 septembre 1985 ;
- ❑ Devenu une Société de Secours Mutuel le 29 septembre 1993 décret n° 93-776 du 29 sept. 1993
- ❑ Depuis 2013 : Devenu mutuelle sociale, après sa mise en conformité avec le règlement n° 07/2009/CM/UEMOA portant réglementation de la mutualité sociale au sein de l'UEMOA.
- ❑ Inscrit au registre national d'immatriculation des mutuelles sociales sous le numéro ID/003/2016/CI.



MISSIONS

- ❖ Les missions du FPM, portées par les régimes MMD et PERM, consistent à :
- ❖ Offrir à ses membres l'accès à des soins de santé de qualité et ;
- ❖ Améliorer leurs conditions matérielles, morales et sociales à travers l'octroi des prêts sociaux et d'une aide au départ à la retraite

VALEURS

- ❖ Professionnalisme ;
- ❖ Solidarité ;
- ❖ Intégrité ;
- ❖ Bonne gouvernance ;
- ❖ Equité.

ORGANISATION

- ❖ Le FPM dispose de cinq (5) organes :
- ❖ Assemblée Générale (AG) ;
- ❖ Conseil d'Administration (CA) ;
- ❖ Comité de Surveillance et de Contrôle (CSC) ;
- ❖ Direction Générale (DG) ;
- ❖ Conseil des Sages (CS) et Commissions Consultatives Locales (CCL)

FILIALES DU FPM ET AGR

- ❖ SOGETHO-SA
- ❖ CESAM-SA
- ❖ PROGRAMME IMMOBILIER FPM LATRILLE

FPM: UNE MUTUELLE RESILIENTE (1/3)

ETAT GÉNÉRAL DES LIEUX

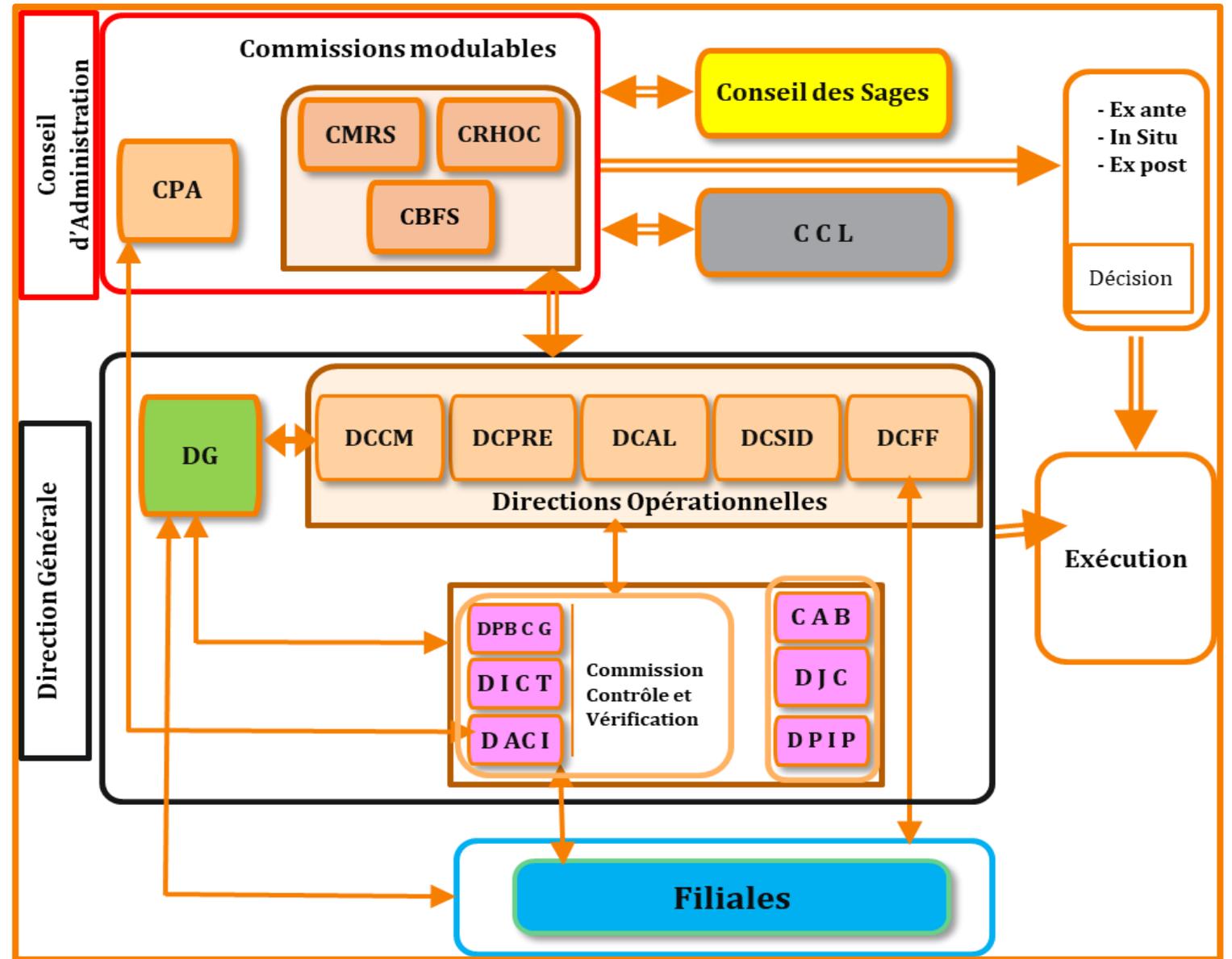
La création du FPM a suscité beaucoup d'espoir, mais force est de reconnaître qu'elle faisait face à **des difficultés persistantes aux niveaux structurel et conjoncturel** depuis plus d'une décennie.

1. La non-maitrise des dépenses de santé et l'absence de contrôle ont entraîné des déficits pendant plus d'une décennie, occasionnant ainsi une dette de 10,8 milliards de FCFA au niveau du régime Maladie.
2. L'insuffisance de rentabilité des investissements au titre du régime retraite induite par l'absence de planification et de suivi-évaluation des activités génératrices de revenus.

SOLUTION PROPOSÉE

Nomination d'une nouvelle équipe dirigeante en juin 2022 et application d'un système de gouvernance qui a réussi à réaliser, en 18 mois, des résultats positifs probants jamais enregistrés depuis près de 20 ans.

Modélisation du système de gouvernance du FPM





FPM: UNE MUTUELLE RESILIENTE (2/3)

LES REGIMES



**M
M
D**

PRINCIPAUX INDICATEURS	Prévision 2025	Prévision 2024	% VAR Prévs°	2023	2022	% VAR	2022	2021	% VAR
CAPACITE D'AUTO FINANCEMENT	1 174 863	1 744 396	-32,65%	558 020	-1 132 551	-149,27%	-1 132 551	131 267	-962,78%
ENDETTEMENT FINANCIER	-596 682	-480 514	24,18%	-384 707	54 872	701,20%	54 872	305 192	-82,00%
TAUX DE CHARGE DE FONCTIONNEMENT	18,50%	19,87%	-0,07	33,97%	30,04%	3,19	30,04%	37,39%	-7,35%
TAUX DE SINISTRALITE	79,34%	80,56%	-1,54%	76,44%	121,83%	-37,25%	121,83%	126,04%	-3,34%

**P
E
R
M**

PRINCIPAUX INDICATEURS	Prévision 2025	Prévision 2024	VAR	2023	2022	VAR	2022	2021	VAR
TAUX DE RENTABILITE ECONOMIQUE	1,11%	0,22%	1,00	-0,77%	-1,45%	1	-1,45%	-0,85%	-1
TAUX DE RENTABILITE FINANCIERE	5,42%	4,85%	0,11	3,14%	1,12%	2	1,12%	3,16%	-2
ENDETTEMENT FINANCIER	-5936571	-5112561	13,88%	-5548283	-5387986	2,30%	-5387986	-3841123	4,00%



FPM: UNE MUTUELLE RESILIENTE (3/3)

LES FILIALES



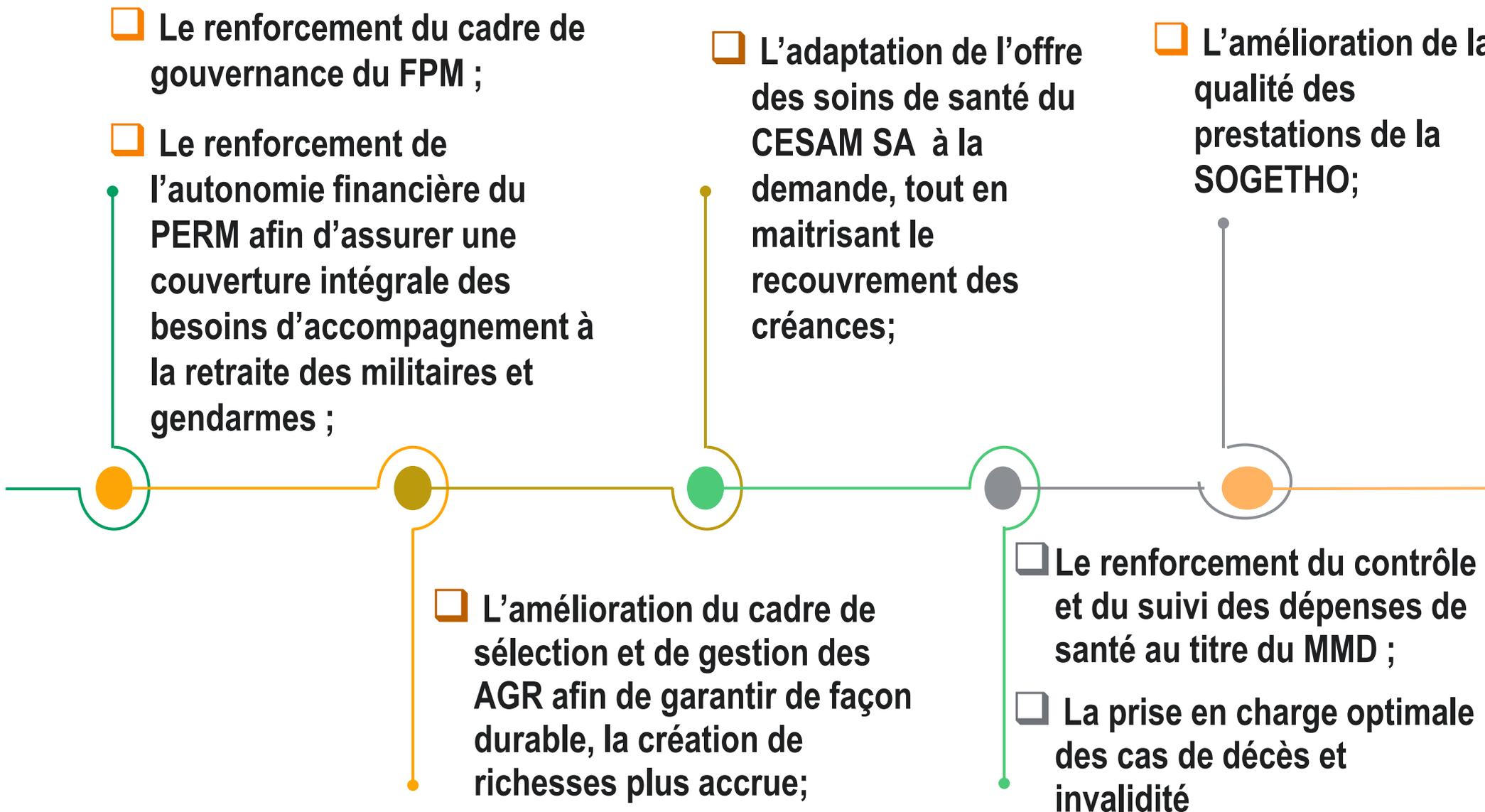
S
O
G
E
T
H
O
-
S
A

PRINCIPAUX INDICATEURS	Prévision 2025	Prévision 2024	% VAR	2023	2022	% VAR	2022	2021	% VAR
CAPACITE D'AUTO FINANCEMENT	908 543	1 225 125	-26%	957 166	968 056	-1,14%	968 056	938 215	3%
RENTABILITE ECONOMIQUE	0,39%	18,44%	-0,98	14,10%	14,55%	-0,01	14,55%	12,39%	2
RENTABILITE FINANCIERE	16,26%	1,05%	14,51	16,65%	14,04%	1,85	14,04%	13,17%	1
ENDETTEMENT FINANCIER	263 473	-323 159	-182%	-425 960	-349 205	0.22%	-349 205	-340 229	2,64%
TAUX D'OCCUPATION	63%	74%	-15%	69%	63%	10%	63%	58%	3%

C
E
S
A
M
-
S
A

PRINCIPAUX INDICATEURS	Prévision 2025	Prévision 2024	% VAR	2023	2022	% VAR	2022	2021	% VAR
CAPACITE D'AUTO FINANCEMENT	69 493	226 250	-69,28%	11 124	142 697	-0,92%	142 697	140 016	1,91%
ENDETTEMENT D'EXPLOITATION	450 159	890 650	-49,46%	927 187	843 982	9,85%	843 982	667 064	26,52%
TRESORERIE DISPONIBLE	17 978	25 658	-29,93%	51 178	29 613	72,82%	29 613	-5 425	-645,86%

A côté de ces progrès plus que satisfaisants, force est de constater que des défis majeurs demeurent.



En vue de maintenir cette dynamique, le FPM s'est doté d'un Plan Stratégique avec pour vision: « FPM, mutuelle sociale de référence de l'espace UEMOA à l'horizon 2030 ».

FPM: UNE MUTUELLE AMBITIEUSE

VISION DU FPM

**FPM, mutuelle sociale de référence
de l'espace UEMOA à l'horizon 2030**

OBJECTIF STRATEGIQUE 1

**LE RENFORCEMENT DE LA
GOUVERNANCE ET LE
DÉVELOPPEMENT DE
MODÈLES ÉCONOMIQUES
INNOVANTS, DANS UN
CADRE PROFESSIONNEL
MARQUÉ PAR LA RIGUEUR,
L'INTÉGRITÉ ET LA
PROMOTION DES
COMPÉTENCES HUMAINES**

**15 ACTIONS
COÛT GLOBAL:
4 520 870 000 FCFA soit
9 041 740\$**

OBJECTIF STRATEGIQUE 2

**LE DÉVELOPPEMENT DE LA
PROXIMITÉ AVEC LES
BÉNÉFICIAIRES, DANS UN
CLIMAT DE CONFIANCE
RETROUVÉE ET SOUTENU PAR
DES RÉPONSES PROMPTES ET
ADAPTÉES A LA PRISE EN
CHARGE SANITAIRE DES
MUTUALISTES.**

**14 ACTIONS
COÛT GLOBAL:
20 687 200 000 FCFA
41 374 400\$**

OBJECTIF STRATEGIQUE 3

**LA CONSTRUCTION D'UNE
APPROCHE DE PRÉVOYANCE
PLUS SOCIALE ET PÉRENNE,
SOUTENUE PAR
L'OPTIMISATION ET
L'INVESTISSEMENT RATIONNEL
DES RESSOURCES**

**36 ACTIONS
COÛT GLOBAL 338 433 300 000
FCFA soit 676 866 600 \$**

PROJETS STRUCTURANTS ET COÛTS ESTIMATIFS DU PSG

N°	INTITULE DES PROJETS STRUCTURANTS	MONTANTS ESTIMATIFS EN MILLIONS DE FCFA
1	Construire et équiper le Centre de Santé des Armées de Daloa	600,00
2	Construire et équiper le Centre de Santé des Armées du GSPM de Yopougon	600,00
3	Réhabiliter et équiper des services de l'HMA	700,00
4	Construire et équiper le Centre de Santé des Armées de San Pedro	600,00
5	Réhabiliter et équiper le Centre de Santé des Armées de la Garde Républicaine de Yamoussoukro	200,00
6	Réhabiliter et équiper le Centre de Santé des Armées de Bouaké	200,00
7	Réhabiliter et équiper le Centre de Santé des Armées de Korhogo	200,00
8	Construire et équiper un Hôpital Militaire Mutualiste International à Abidjan	9 400,00
9	Achever et équiper la salle polyvalente de l'Hôtel palm Club	1 800,00
10	Construire et équiper une Polyclinique internationale à Yamoussoukro	3 500,00
11	Construire et équiper une clinique de référence au sein du programme immobilier FPM LATRILLE	2 000,00
12	Construire et équiper un hôtel à Abidjan	2 000,00
13	Construire et équiper un hôtel à Bouaké	3 500,00
14	Construire et équiper un hôtel à Yamoussoukro	3 500,00
15	Poursuivre et achever les infrastructures de la phase 1 du programme immobilier FPM Latrille	12 000,00
16	Démarrer et achever les infrastructures de la phase 2 du programme immobilier FPM Latrille	71 000,00
17	Acquérir des réserves foncières sur toute l'étendue du territoire national	10 000,00
18	Engager les procédures d'obtention des documents administratifs des propriétés foncières	500,00
19	Assurer la sécurisation physique du patrimoine foncier du FPM/PERM	200,00
20	Construire 10 000 logements à prix économiques (Abidjan, Yamoussoukro, Daloa, Bouaké, Korhogo)	215 000,00
21	Construire et équiper le nouveau siège du FPM à Abidjan	1 500,00
22	Autres Activités, projets et études	25 541,37
TOTAL GENERAL		363 641,37

Rubriques	Sites	Spécifications techniques
Logements à prix abordables, économiques et standing	ABIDJAN, YAMOUSSOUKRO, BOUAKE, DALOA	Villa basse ; 3 pièces isolées ; Villa basse 4 pièces isolées ; Villa duplex.
Hôtels	ABIDJAN, YAMOUSSOUKRO BOUAKE	3 Etoiles luxes ; Restaurants ; Bars ; Salles de réunion ; Banquets.
Centres Médicaux des Armées à construire	DALOA, SAN-PEDRO, GSPM DE YOPOUGON	Une vingtaine de lits ; 2 blocs opératoires ; 1 laboratoire ; 1 cabinet dentaire ; 1 service de radiologie standard.
Cliniques à construire	CITE FPM LATRILLE	Polyclinique ; Réanimation ; Pôle mère-enfant ; 4 blocs opératoires ; 1 service d'imagerie de haut niveau.
	HOPITAL MILITAIRE MUTUALISTE	Polyclinique de niveau hôpital d'instruction
Equipement de l'Hôpital Militaire d'Abidjan	HMA (ABIDJAN)	Urgence et médecine ; Blocs de chirurgie ; Réanimation ; Fluides médicaux.

Le FPM est ouvert à tous types de partenariats admis pour le financement et la réalisation de son plan stratégique de gouvernance 2024-2030.

FINANCEMENTS CLASSIQUES

**EMPRUNTS
BANCAIRES**

**SUBVENTIONS
PUBLIQUES OU AIDES
SECTORIELLES**

OBLIGATIONS

ETC.

FINANCEMENTS ALTERNATIFS

**FINANCEMENT
PARTICIPATIF**

**B.O.T
(BUILD-
OPERATE-
TRANSFER)**

**FINANCIER-
CONSTRUCTEURS**

**GROUPEMENT
D'INTÉRÊT
ÉCONOMIQUE**

**CROWDFUNDING
ALTERNATIF**

ETC.



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 1: GOUVERNANCE (1/6)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							TOTAL
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
AXE 1 : Le renforcement de la Gouvernance et le développement de modèles économiques innovants, dans un cadre professionnel marqué par la rigueur, l'intégrité et la promotion des compétences humaines.									
COÛT GLOBAL		342,47	738,37	554,47	1 157,39	641,39	511,39	575,39	4 520,87
EFFET 1.1: Le FPM dispose d'un cadre institutionnel, légal et réglementaire qui améliore et permet de mieux encadrer les activités, le personnel ainsi que les procédures.		137,3	133,3	128,3	135,3	116,3	106,3	125,3	881,8
Produit 1.1 : Le cadre légal, réglementaire et institutionnel (les textes et règlements) en vigueur au sein du FPM est renforcé		14,0	5,0	-	14,0	5,0	-	9,0	47,0
Action 1.1.1	Renforcer les textes d'organisation et de fonctionnement du FPM et de ses filiales	12,0	5,0	-	12,0	5,0	-	7,0	41,0
Activité 1.1.1.1	Elaborer un projet de texte instituant le PSG 2024-2030 comme cadre unique de référence des interventions du FPM sur la période programmatique	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Activité 1.1.1.2	Réviser et mettre en conformité les statuts et le règlement intérieur du FPM avec la réglementation en vigueur	5,0	-	-	5,0	-	-	5,0	15,0
Activité 1.1.1.3	Actualiser et faire valider le projet de cahier des charges du FPM	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.1.4	Réviser les statuts des filiales et intégrer la conventionnalisation des relations avec le FPM	5,0	5,0	-	5,0	5,0	-	-	20,0
Activité 1.1.1.5	Elaborer les règlements intérieurs du personnel du FPM et de ses filiales	2,0	-	-	2,0	-	-	2,0	6,0
Activité 1.1.1.6	Elaborer un accord d'entreprise pour le personnel du FPM	-	-	-	-	-	-	-	-
Action 1.1.2	Renforcer le cadre légal régissant les relations entre le FPM et la tutelle	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.2.1	Mettre en place un cadre de concertation entre le FPM et la tutelle	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.1.2.2	Elaborer les projets de textes d'encadrement et d'application de la contribution de la tutelle	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.1.2.3	Organiser des séances de concertation	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Action 1.1.3	Mettre en place un dispositif d'encadrement des activités au sein du FPM	2,0	-	-	2,0	-	-	2,0	6,0
Activité 1.1.3.1	Actualiser les missions des équipes managériales	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.3.2	Réviser les fiches de poste des équipes managériales	-	-	-	-	-	-	-	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES:

AXE 1: GOUVERNANCE (2/6)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 1.1.3.3	Réviser le manuel de procédure intra-groupe du FPM	2,0	-	-	2,0	-	-	2,0	6,0
Produit 1.2 : Un cadre cohérent de planification, de suivi, d'évaluation et de communication est mis en place et développé		58,0	63,0	63,0	56,0	46,0	41,0	51,0	388,0
Action 1.2.1	Mettre en place un dispositif de planification, de programmation et de suivi-évaluation au sein du FPM	20,0	20,0	20,0	20,0	10,0	10,0	10,0	110,0
Activité 1.2.1.1	Créer un département autonome en charge de la planification, de la programmation et du suivi-évaluation	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
Activité 1.2.1.2	Assurer le renforcement de capacités techniques du personnel du département en charge de la planification, de la programmation et du suivi-évaluation	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	70,0
Activité 1.2.1.3	Elaborer et faire valider un manuel de procédures, d'organisation et de fonctionnement du département en charge de la planification, de la programmation et du suivi-évaluation		-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.2.1.4	Opérationnaliser le département en charge de la Planification, de la Programmation et du Suivi et Evaluation	10,0	10,0	10,0	10,0	-	-	-	40,0
Action 1.2.2	Mettre en place un dispositif de communication au sein du FPM	48,0	43,0	43,0	36,0	36,0	31,0	41,0	278,0
Activité 1.2.2.1	Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication du FPM	10,0	10,0	10,0	10,0	5,0	5,0	5,0	55,0
Activité 1.2.2.2	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du dispositif de communication	5,0	-	5,0	-	5,0	-	5,0	20,0
Activité 1.2.2.3	Réaliser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des adhérents autour des activités du FPM	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	42,0
Activité 1.2.2.4	Créer et rendre fonctionnel le département communication et le service accueil	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	70,0
Activité 1.2.2.5	Poursuivre la redynamisation des outils de communication (web, FPM Info, mailing)	2,0	2,0	2,0	-				6,0
Activité 1.2.2.6	Développer des outils de communication en lien avec le périmètre de communication du FPM (Application mobile, réseaux sociaux)	5,0	5,0	-	-	-	-	-	10,0
Activité 1.2.2.7	Organiser des journées du membre participant	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	15,0	75,0



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES:

AXE 1: GOUVERNANCE (3/6)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Produit 1.3 : Un cadre efficace de pilotage des partenariats et des contrats est développé		65,3	65,3	65,3	65,3	65,3	65,3	65,3	456,8
Action 1.3.1	Renforcer la collaboration entre le FPM et ses partenaires	60,3	60,3	60,3	60,3	60,3	60,3	60,3	421,8
Activité 1.3.1.1	Créer un cadre d'échanges formels avec les partenaires afin de réduire (voire éviter) les contentieux	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,8
Activité 1.3.1.2	Promouvoir les règlements à l'amiable des contentieux avec les partenaires	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	350,0
Activité 1.3.1.3	Suivre les procédures judiciaires des contentieux non réglés à l'amiable	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	70,0
Action 1.3.2	Renforcer le cadre de pilotage des contrats du FPM avec ses partenaires	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	35,0
Activité 1.3.2.1	Mettre en place des comités ad hoc dédiés au pilotage des contrats	-	-	-	-	-	-	-	-



MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 1: GOUVERNANCE (4/6)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 1.3.2.2	Elaborer une feuille de route et un manuel de procédures pour la gestion des contrats (expression, validation des besoins)	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	35,0
Activité 1.3.2.3	Promouvoir les partenariats public-privé au niveau central y compris dans les régimes (faire des conventions/établir des partenariats)	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
EFFET 1.2 : La gestion administrative du FPM accroît, à la fois, l'efficacité et le rendement des ressources humaines, matérielles et financières		205,2	605,1	426,2	1 022,1	525,1	405,1	450,1	3 639,1
Produit 2.1 : La performance des dispositifs administratifs au sein du FPM est renforcée		73,0	83,0	148,0	853,0	493,0	373,0	418,0	2 441,0
Action 2.1.1	Développer des outils de suivi de la performance et le référentiel métier	-	10,0	-	30,0	-	-	45,0	85,0
Activité 2.1.1.1	Réviser les fiches de poste relatives au référentiel métier	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.1.1.2	Mettre en place la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.1.1.3	Réviser les statuts et règlement intérieur des filiales	-	-	-	30,0	-	-	40,0	70,0
Activité 2.1.1.4	Instituer les contrats annuels de performance pour les départements et les filiales	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.1.1.5	Elaborer et valider les cahiers des procédures administratives des métiers du FPM	-	10,0	-	-	-	-	5,0	15,0
Action 2.1.2	Améliorer les conditions de travail au sein du FPM	-	-	75,0	750,0	420,0	300,0	300,0	1 845,0
Activité 2.1.2.1	Réaliser les études pour la construction du siège du FPM	-	-	75,0	-	-	-	-	75,0
Activité 2.1.2.2	Construire et équiper le siège du FPM	-	-	-	600,0	300,0	300,0	300,0	1 500,0
Activité 2.1.2.3	Acquérir des équipements (techniques, mobilier et matériels roulants etc.) au profit du personnel du FPM	-	-	-	150,0	120,0	-	-	270,0



MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 1: GOUVERNANCE (5/6)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Action 2.1.3	Développer la culture de la recherche de l'excellence	73,0	73,0	73,0	73,0	73,0	73,0	73,0	511,0
Activité 2.1.3.1	Organiser 07 cérémonies de récompenses des meilleurs agents	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	350,0
Activité 2.1.3.2	Organiser 07 réunions de rentrée professionnelle du FPM	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	105,0
Activité 2.1.3.3	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les valeurs partagées au sein du FPM	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	56,0
Produit 2.2 : Le dispositif de mobilisation et de gestion des ressources financières est optimisé		30,2	10,2	10,2	12,1	12,1	12,1	12,1	99,2
Action 2.2.1	Renforcer le cadre fonctionnel et la mobilisation des ressources	28,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	76,0
Activité 2.2.1.1	Mettre en place un cadre de suivi des flux de trésorerie entre le FPM et ses filiales	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	21,0
Activité 2.2.1.2	Mettre en place des mécanismes innovants de recouvrement des ressources financières (Money électronique, Tresorpay)	25,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	55,0
Activité 2.2.1.3	Renforcer le processus d'élaboration du budget annuel du FPM et ses filiales	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Action 2.2.2	Optimiser la gestion des ressources financières	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	2,1
Activité 2.2.2.1	Renforcer le Contrôle des charges de fonctionnement	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 2.2.2.2	Réaliser le suivi régulier trimestriel de l'exécution du budget	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	2,1



MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 1: GOUVERNANCE (6/6)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Action 2.2.3	Renforcer le contrôle de gestion du FPM et de ses filiales	1,9	1,9	1,9	3,8	3,8	3,8	3,8	21,1
Activité 2.2.3.1	Elaborer un plan annuel de contrôle de la gestion du FPM et de ses filiales	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 2.2.3.2	Mettre en œuvre le plan annuel de contrôle de la gestion du FPM et de ses filiales	1,9	1,9	1,9	3,8	3,8	3,8	3,8	21,1
Produit 2.3 : La gestion des ressources et moyens généraux pour assurer l'équilibre emploi-ressources est optimisée		102,0	511,9	268,0	157,0	20,0	20,0	20,0	1 098,9
Action 2.3.1	Renforcer le matériel informatique et le système d'information (logiciel métier, sécurisation et maintenance)	-	416,9	203,0	92,0	-	-	-	711,9
Activité 2.3.1.1	Faire les études techniques pour l'amélioration du matériel informatique et du système d'information		33,9	-	-	-	-	-	33,9
Activité 2.3.1.2	Sécuriser le Système d'Information du Groupe FPM	-	55,0	10,0	5,0	-	-	-	70,0
Activité 2.3.1.3	Actualiser les applicatifs informatiques du Groupe FPM	-	100,0	30,0	25,0	-	-	-	155,0
Activité 2.3.1.4	Mutualiser les applicatifs informatiques du Groupe FPM	-	28,0	33,0	12,0	-	-	-	73,0
Activité 2.3.1.5	Mettre aux normes l'infrastructure du Groupe FPM	-	200,0	75,0	-	-	-	-	275,0
Activité 2.3.1.6	Mutualiser l'infrastructure du Groupe FPM	-	-	55,0	50,0	-	-	-	105,0
Action 2.3.2	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des membres des instances ainsi que des agents du FPM	102,0	95,0	65,0	65,0	20,0	20,0	20,0	387,0
Activité 2.3.2.1	Adapter le plan de formation RH aux exigences de renforcement des capacités	45,0	45,0	45,0	45,0	-	-	-	180,0
Activité 2.3.2.2	Exécuter le plan de formation RH à l'attention du personnel	50,0	30,0	-	-	-	-	-	80,0
Activité 2.3.2.3	Elaborer le plan de formation à l'attention des membres des instances dirigeantes	5,0	-	-	-	-	-	-	5,0
Activité 2.3.2.4	Mettre en œuvre le plan de formation à l'attention des membres des instances dirigeantes	2,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	122,0



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 2 : MMD (1/7)

Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	TOTAL
AXE 2 : Le développement de la proximité avec les bénéficiaires, dans un climat de confiance retrouvée, soutenu par des réponses promptes et adaptées à la prise en charge sanitaire des mutualistes									
COÛT GLOBAL		361,10	2 572,60	3 816,10	2 400,10	2 026,10	8 815,10	696,10	20 687,20
EFFET 2.1 : Le FPM couvre mieux de façon autonome et pérenne les dépenses de santé		326,1	2 471,6	3 801,6	2 386,6	1 986,6	8 801,6	686,6	20 460,7
Produit 1.1 : Les dépenses de santé sont réduites		157,0	2 342,0	3 657,0	2 257,0	1 857,0	8 657,0	557,0	19 984,0
Action 1.1.1	Redimensionner le panier des soins	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	57,0	399,0
Activité 1.1.1.1	Réviser le panier de soins	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.1.2	Définir des plafonds sur les prestations médicales	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.1.3	Modifier le taux du ticket modérateur en secteur privé	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.1.4	Organiser des séances de renforcement de capacités du personnel de santé	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	84,0
Activité 1.1.1.5	Participer au plaidoyer pour obtenir une part contributive mensuelle de l'Etat équivalent à 2 % de la solde de base conformément à l'étude actuarielle faite en décembre 2022	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.1.6	Développer une solution informatique pour la mise en œuvre de la nouvelle vision de gestion des activités de la "Pharmacie Mutualiste"	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	315,0
Action 1.1.2	Contrôler la prise en charge en secteur non conventionné	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.2.1	Définir les modalités d'accès en secteur non conventionné	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.2.2	Signer des conventions ciblées pour certaines prestations non disponibles dans le réseau de soins du FPM	-	-	-	-	-	-	-	-



MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES:

AXE 2 : MMD (2/7)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	TOTAL
Activité 1.1.2.3	Renforcer la procédure de contrôle des remboursements de frais médicaux hors réseau de soins	-	-	-	-	-	-	-	-
Action 1.1.3	Accroître l'orientation en secteur militaire, public et mutualiste	50,0	2 235,0	3 550,0	2 150,0	1 750,0	8 550,0	450,0	18 735,0
Activité 1.1.3.1	Prioriser les orientations en secteur militaire et public	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.3.2	Poursuivre la réhabilitation et l'équipement en hôtellerie des 5 établissements de santé militaires (CMA/CSA) sélectionnés (CPS AGBAN, CMM 1er Bataillon D'INFANTRIE AKOUEDO, CMM BASE NAVALE LOCODJRO, CMM BAA, CMM GSPM INDENIE)	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	350,0
Activité 1.1.3.3	Réaliser les études techniques pour la construction et l'équipement des infrastructures sanitaires	-	485	400,0	-	-	-	-	885,0
Activité 1.1.3.4	Construire et équiper les centres de santé des Armées de Daloa	-	300,0	300,0	-	-	-	-	600,0
	Construire et équiper les centres de santé des Armées du GSPM Yopougon	-	300,0	300,0	-	-	-	-	600,0
	Construire et équiper les centres de santé des Armées de San-Pedro	-	-	300,0	300,0	-	-	-	600,0
Activité 1.1.3.5	Réhabiliter et équiper les centres de santé des Armées de la GR Yamoussoukro	-	100,0	100,0	-	-	-	-	200,0
	Réhabiliter et équiper les centres de santé des Armées de Bouaké	-	-	100,0	100,0	-	-	-	200,0
	Réhabiliter et équiper les centres de santé des Armées de Korhogo	-	-	-	100,0	100,0	-	-	200,0
Activité 1.1.3.6	Réhabiliter et équiper des services de l'HMA (1. Urgence et médecine 2. Bloc chirurgie 3. Réanimation 4. Fluides médicaux)	-	200,0	200,0	200,0	100,0	-	-	700,0
Activité 1.1.3.7	Construire et équiper l'Hôpital Militaire Mutualiste International d'Abidjan	-	-	-	-	-	8 500,0	400,0	8 900,0
Activité 1.1.3.8	Construire et équiper une Polyclinique Internationale à Yamoussoukro	-	-	1 000,0	1 000,0	1 500,0	-	-	3 500,0
Activité 1.1.3.9	Construire et équiper une clinique de référence au sein du programme immobilier FPM LATRILLE	-	800,0	800,0	400,0	-	-	-	2 000,0



MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES:

AXE 2 : MMD (3/7)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	TOTAL
Action 1.1.4	Poursuivre les activités d'arrimage avec la CNAM et la MUGEFCI	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	350,0
Activité 1.1.4.1	Faire supporter à la MUGEFCI les médicaments des grands malades (identifier les GM, faire leur dossier MUGEFCI, Développer le module "Grands malades" dans "FPM-SANTE", Mettre en place le mécanisme de paiement du ticket modérateur de 30%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.4.2	Aligner le réseau de soins du FPM à celui de la CMU	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.4.3	Faire supporter à la CNAM le coût des prestations médicales dans les centres de santé conventionnés CMU et FPM (Organiser une rencontre avec la CNAM ; Adapter le bon de PEC ; Identifier les prestations médicales couvertes par la CMU ; Adapter le SI ; Mettre en place le mécanisme de paiement du ticket modérateur de 30%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.4.4	Renforcer le cadre de collaboration avec la CNAM, la MUGEFCI et la DSASA	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.1.4.5	Organiser des ateliers pour le suivi-évaluation de la convention avec la DSASA	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	350,0
Produit 1.2 :	Les fraudes sur les prestations maladie et maternité sont efficacement réduites	169,1	129,6	144,6	129,6	129,6	144,6	129,6	976,7
Action 1.2.1	Renforcer les activités de contrôle sur les prestations maladie maternité	66,0	56,0	71,0	56,0	56,0	71,0	56,0	432,0
Activité 1.2.1.1	Organiser des sessions de formation de l'ensemble du personnel concerné sur la culture de la redevabilité	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	7,0
Activité 1.2.1.1	Renforcer le déploiement des systèmes d'enrôlement des bénéficiaires	-	-	15,0	-	-	15,0	-	30,0
Activité 1.2.1.2	Renforcer la couverture fonctionnelle du logiciel "FPM Santé" sur les prestations médicales	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	35,0
Activité 1.2.1.3	Déployer le logiciel "FPM Santé" dans les centres de santé conventionnés notamment à l'intérieur du pays	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	350,0



MATRICES D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 2 : MMD (4/7)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	TOTAL
Activité 1.2.1.4	Développer un module dans le logiciel "FPM Santé" pour la mise en œuvre du produit "Prêt Santé"	10,0	-	-	-	-	-	-	10,0
Action 1.2.2	Renforcer les activités de contrôle sur les différents acteurs de la prise en charge médicale (les professionnels de santé et les paramédicaux ; les prestataires de santé et les bénéficiaires)	103,1	73,6	73,6	73,6	73,6	73,6	73,6	544,7
Activité 1.2.2.1	Généraliser l'utilisation du logiciel FPM Santé à l'ensemble des prestataires pour le contrôle des factures	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.2.2.2	Organiser des séances de sensibilisation en matière d'éthique et de déontologie au profit des professionnels de santé	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	42,0
	Organiser des séances de sensibilisation en matière d'éthique et de déontologie au profit des prestataires de santé	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	42,0
Activité 1.2.2.3	Sécuriser le bon de prise en charge physique	6,5	-	-	-	-	-	-	6,5
Activité 1.2.2.4	Intensifier l'enrôlement des nouveaux bénéficiaires	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	70,0
Activité 1.2.2.5	Intensifier la production des cartes de santé intelligente	35,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	107,0
Activité 1.2.2.6	Organiser des missions d'inspection et de contrôle	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	210,0
Activité 1.2.2.7	Organiser des missions de sensibilisation au profit des bénéficiaires	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	7,2	50,4
Activité 1.2.2.8	Organiser régulièrement des visites inopinées chez les prestataires de santé	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	2,4	16,8
EFFET 2.2 :	Le paiement des sinistres décès invalidité se fait dans les délais requis	35,0	101,0	14,5	13,5	39,5	13,5	9,5	226,5
Produit 2.1 :	Le paiement régulier des allocations décès invalidités est effectué	5,0	15,0	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	57,5
Action 2.1.1	Assouplir les procédures de paiements des sinistres	5,0	-	-	-	-	-	-	5,0
Activité 2.1.1.1	Actualiser le manuel de procédures des allocations (décès et invalidité) y compris la procédure de paiement des sinistres	5,0	-	-	-	-	-	-	5,0
Activité 2.1.1.2	Diffuser le manuel de procédures à tous les acteurs de la chaîne de traitement des dossiers d'allocations (décès et invalidité)	-	-	-	-	-	-	-	-
Action 2.1.2	Renforcer le partage d'informations sur l'évolution du traitement des dossiers de paiement des sinistres	-	15,0	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	52,5



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 2 : MMD (5/7)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	TOTAL
Activité 2.1.2.1	Organiser des activités de suivi régulier du traitement des dossiers de paiement des primes par les différents acteurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.1.2.2	Acquérir une solution de gestion des flux de travail (WORKFLOW)	-	10,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	35,0
Activité 2.1.2.3	Organiser des séances de renforcement de capacités des utilisateurs du WORKFLOW	-	5,0	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	17,5
Produit 2.2 :	Les retards constatés dans la constitution des dossiers par les bénéficiaires pour le règlement des sinistres sont réduits	30,0	46,0	2,0	6,0	32,0	6,0	2,0	124,0
Action 2.2.1	Renforcer le maillage du territoire pour le dépôt de dossiers des bénéficiaires en dehors d'Abidjan	-	4,0	-	4,0	30,0	4,0	-	42,0
Activité 2.2.1.1	Faire un plaidoyer auprès du Conseil d'Administration pour adresser le principe de déconcentration des prestations	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.2.1.2	Etendre le champ de compétences des points focaux existants pour la collecte des dossiers autres que les prêts	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.2.1.3	Renforcer les capacités opérationnelles des points focaux pour la transmission des dossiers collectés	-	4,0	-	4,0	-	4,0	-	12,0
Activité 2.2.1.4	Assurer la création de nouvelles antennes FPM	-	-	-	-	30,0	-	-	30,0

Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	TOTAL
Action 2.2.2	Développer une stratégie de communication à l'endroit des bénéficiaires pour le suivi des dossiers d'allocations	30,0	40,0	-	-	-	-	-	70,0
Activité 2.2.2.1	Créer un réseau (Chefs des Effectifs des casernes, CCL et Points Focaux) pour l'information des bénéficiaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.2.2.2	Concevoir un système d'alerte SMS	-	15,0	-	-	-	-	-	15,0
Activité 2.2.2.3	Acquérir une Solution de Serveur Vocal Interactif (SVI)	-	25,0	-	-	-	-	-	25,0
Activité 2.2.2.4	Concevoir une application mobile pour interagir avec les adhérents	30,0	-	-	-	-	-	-	30,0
Action 2.2.3	Simplifier les procédures de la prise en charge en cas de décès invalidité	-	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	12,0
Activité 2.2.3.1	Mettre en place un pool de réflexion sur la question de la simplification des procédures	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.2.3.2	Réviser les procédures de la prise en charge de l'allocation décès invalidité	-	-	-	-	-	-	-	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 2 : MMD (7/7)



Résultats/Actions / Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2 024	2 025	2 026	2 027	2 028	2 029	2 030	TOTAL
Activité 2.2.3.3	Assurer la recherche des bénéficiaires en cas de décès invalidité	-	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	12,0
Produit 2.3 :	Le décaissement des allocations au profit des bénéficiaires est accéléré	-	40,0	5,0	-	-	-	-	45,0
Action 2.3.1	Elaborer un système de traçabilité dans l'exécution des procédures de traitement des dossiers d'allocations	-	25,0	-	-	-	-	-	25,0
Activité 2.3.1.1	Mettre en place un cadre de concertation interservices pour un partage d'informations et le suivi des dossiers d'allocation	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.3.1.2	Réviser les procédures de traitement des allocations en y intégrant un mécanisme de feedback à travers le cahier de transmission	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 2.3.1.3	Automatiser les cahiers de transmission pour mettre en place un système de journalisation	-	25,0	-	-	-	-	-	25,0
Action 2.3.2	Réduire les délais associés à l'exécution des différentes tâches dans le cadre du traitement des dossiers d'allocations	-	15,0	5,0	-	-	-	-	20,0
Activité 2.3.2.1	Réaliser une étude sur les goulots d'étranglement du traitement des dossiers d'allocations	-	5,0	-	-	-	-	-	5,0
Activité 2.3.2.2	Mettre en œuvre les recommandations de l'étude	-	5,0	5,0	-	-	-	-	10,0
Activité 2.3.2.3	Organiser la nouvelle chaîne de traitement des dossiers d'allocation en tenant compte de la réduction des délais	-	5,0	-	-	-	-	-	5,0

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							TOTAL
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
AXE 3 : La construction d'une approche de prévoyance plus sociale et pérenne, soutenue par l'optimisation et l'investissement rationnel des ressources									
COÛT GLOBAL		33 318,10	69 094,0	63 157,2	36 684,0	35 223,0	47 290,0	53 667,0	338 433,30
EFFET 3.1 : Le PERM accompagne conséquemment et de façon autonome les militaires et gendarmes en situation de départ volontaire à la retraite ainsi que ceux atteints par la limite d'âge du grade à faire valoir leur droit à la retraite.		107,0	641,0	599,0	247,0	10,0	11,0	11,0	1 626,0
Produit 1.1 : Le FPM accède au marché financier		21,0	30,0	22,0	1,0	-	-	-	74,0
Action 1.1.1	Réaliser les réformes nécessaires au développement d'un modèle économique de capitalisation des ressources financières du PERM	12,0	12,0	12,0	-	-	-	-	36,0
Activité 1.1.1.1	Elaborer un projet de textes légaux et réglementaires pour permettre au PERM d'accéder aux marchés financiers	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.1.1.2	Etablir des conventions de partenariats avec des organismes financiers compétents pour accompagner le PERM sur les marchés financiers et autres opportunités connexes	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.1.1.3	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles de la Commission chargée des investissements	12,0	12,0	12,0	-	-	-	-	36,0
Activité 1.1.1.4	Définir et exécuter la politique de capitalisation des ressources financières du PERM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Action 1.1.2	Développer un dispositif interne adéquat pour assurer une meilleure opérationnalisation des opérations financières	9,0	18,0	10,0	1,0	-	-	-	38,0
Activité 1.1.2.1	Créer une Cellule interne en charge de la mise en œuvre de la politique de capitalisation des ressources financières du PERM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (2/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							TOTAL
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Activité 1.1.2.2	Renforcer les ressources humaines internes, matérielles et financières devant permettre au PERM d'assurer une meilleure capitalisation de ses ressources financières	4,0	8,0	-	-	-	-	-	12,0
Activité 1.1.2.3	Elaborer un manuel de procédures spécifiques de gestion opérationnelle des opérations de capitalisation financière du PERM	5,0	5,0	5,0	-	-	-	-	15,0
Activité 1.1.2.4	Créer et opérationnaliser une Commission spécifique en charge du suivi et de l'évaluation des opérations de capitalisation des ressources financières du PERM	-	5,0	5,0	1,0	-	-	-	11,0
Produit 1.2 : Développer un mécanisme efficace de retraite complémentaire facultative au profit des adhérents du FPM		34,0	19,0	29,0	4,0	5,0	6,0	6,0	103,0
Action 1.2.1	Mettre en place un dispositif juridique adéquat pour l'opérationnalisation du mécanisme de retraite complémentaire facultative	5,0	5,0	10,0	-	-	-	-	20,0
Activité 1.2.1.1	Elaborer un projet de textes relatifs à la mise en œuvre du produit de retraite complémentaire facultatif au sein du FPM/PERM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.2.1.2	Mettre en place un cadre institutionnel de gestion du produit de retraite complémentaire	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.2.1.3	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du Département en charge de la conduite du produit de retraite complémentaire (DPERM)	5,0	5,0	10,0	-	-	-	-	20,0
Activité 1.2.1.4	Créer une Cellule en charge du contrôle et du suivi de l'opérationnalisation du produit de retraite complémentaire	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Action 1.2.2	Développer un plan de communication relatif au produit de retraite complémentaire facultative	29,0	14,0	19,0	4,0	5,0	6,0	6,0	83,0
Activité 1.2.2.1	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du département en charge de la communication pour assurer une meilleure sensibilisation des adhérents	5,0	5,0	10,0					20,0
Activité 1.2.2.2	Organiser des campagnes périodiques de communication à travers les canaux traditionnels des Armées	4,0	4,0	4,0	4,0	5,0	6,0	6,0	33,0
Activité 1.2.2.3	Elaborer un manuel de procédures de gestion opérationnelle du produit de retraite complémentaire facultatif	20,0	5,0	5,0					30,0



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (3/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Produit 1.3 : Les performances des AGR du PERM sont diversifiées, structurées et renforcées de façon optimale par la création de personnes morales dans divers domaines d'interventions		20,0	575,0	535,0	235,0	-	-	-	1 365,0
Action 1.3.1	Diversifier le portefeuille de projets et de programmes d'investissement du PERM	20,0	555,0	530,0	230,0	-	-	-	1 335,0
Activité 1.3.1.1	Identifier de nouveaux projets à forte rentabilité	PM	PM	PM	PM	-	-	-	-
Activité 1.3.1.2	Réaliser des études de faisabilité et géotechniques relatives aux projets sélectionnés	-	500,0	500,0	200,0	-	-	-	1 200,0
Activité 1.3.1.3	Elaborer un manuel de procédures rigoureux pour la gestion opérationnelle des projets et des programmes d'investissement	20,0	5,0	5,0	-	-	-	-	30,0
Activité 1.3.1.4	Mettre en place une Cellule dédiée, en charge du suivi des projets et des programmes d'investissements à forte rentabilité retenus	PM	PM	PM	-	-	-	-	-
Activité 1.3.1.5	Opérationnaliser les projets et programmes d'investissements retenus (rentabilité avérée)	-	50,0	25,0	30,0	-	-	-	105,0
Action 1.3.2	Mettre en place un dispositif juridique qui vise à rendre conforme les textes du PERM aux législations des secteurs d'investissement visés.	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.3.2.1	Elaborer un projet de textes autorisant l'investissement dans les secteurs visés	PM	PM	PM	-	-	-	-	-
Activité 1.3.2.2	Mettre en place un cadre institutionnel de gestion des projets	PM	PM	PM	-	-	-	-	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (4/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Action 1.3.3	Renforcer de façon optimale la performance des AGR du PERM	-	20,0	5,0	5,0	-	-	-	30,0
Activité 1.3.3.1	Réaliser une étude d'opportunité sur les secteurs visés	-	20,0	5,0	5,0	-	-	-	30,0
Activité 1.3.3.2	Mettre en place un plan de recrutement de ressources humaines spécifiques et compétentes pour assurer la bonne conduite des opérations à mener	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	-
Activité 1.3.3.3	Mettre en place des outils de gestion rigoureux des AGR	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.3.3.4	Mettre en place un dispositif efficace de contrôle, de suivi et d'évaluation des AGR	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.3.3.5	Promouvoir des partenariats avec des entreprises modèles des secteurs d'activités visés	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.3.3.6	Elaborer des contrats types de performances	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 1.3.3.7	Identifier les AGR pouvant faire l'objet de création de personnalité juridique distincte du PERM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (5/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 1.3.3.8	Définir et instaurer des contrats de performance arrimés aux missions des chefs de départements en charge de la conduite des projets	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Produit 1.4 : Le dispositif efficient de contrôle, de suivi et d'évaluation des prêts sociaux est développé		32,0	17,0	13,0	7,0	5,0	5,0	5,0	84,0
Action 1.4.1	Mettre en place un outil de suivi de recouvrement des prêts accordés aux membres participants	32,0	17,0	13,0	7,0	5,0	5,0	5,0	84,0
Activité 1.4.1.1	Renforcer le système d'information du traitement des prêts sociaux	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	35,0
Activité 1.4.1.2	Développer des interfaces pour une meilleure prise en charge comptable des prêts sociaux	2,0	2,0	2,0	2,0	-	-	-	8,0
Activité 1.4.1.3	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du personnel en charge des prêts sociaux	5,0	5,0	1,0	-	-	-	-	11,0
Activité 1.4.1.4	Elaborer un manuel de procédures de gestion opérationnelle des prêts sociaux	20,0	5,0	5,0	-	-	-	-	30,0
Action 1.4.2	Mettre en place une stratégie de recouvrement efficace des prêts accordés aux membres participants	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 1.4.2.1	Réaliser une étude d'évaluation des mécanismes de recouvrement existant	PM	PM	PM	-	-	-	-	-
Activité 1.4.2.2	Définir un mécanisme de recouvrement plus innovant	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	-
Activité 1.4.2.3	Réaliser chaque semestre la revue du portefeuille des prêts sociaux	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	-
Activité 1.4.2.4	Appliquer les critères d'octroi des prêts sociaux	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (6/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
EFFET 3.2 : L'organisation administrative du PERM est adéquate à une bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières et assure une meilleure optimisation des Activités Génératrices de Revenus développées		32 763,0	67 613,0	61 933,2	35 809,0	34 395,0	46 645,0	53 395,0	332 553,2
Produit 2.1 : Le cadre juridique des AGR du PERM est renforcé		10,0	370,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	430,0
Action 2.1.1	Développer des mécanismes juridiques efficaces pour assurer la rentabilité des AGR	-	360,0	-	-	-	-	-	360,0
Activité 2.1.1.1	Créer une Société de Construction Immobilière (SCI)	-	10,0	-	-	-	-	-	10,0
Activité 2.1.1.2	Créer une microfinance mutualiste pour le compte du FPM	-	200,0	-	-	-	-	-	200,0
Activité 2.1.1.3	Créer la société d'investissement 'FPM INVEST' pour la gestion des projets à but lucratif	-	150,0	-	-	-	-	-	150,0
Activité 2.1.1.4	Actualiser les conventions existantes au contexte économique de gestion des AGR	P'M	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (7/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 2.1.1.5	Définir des critères juridiques et financiers (Taux Interne de Rentabilité assuré) conditionnant la contractualisation entre le FPM / PERM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Action 2.1.2	Renforcer le suivi des conventions entre la structure et les partenaires afin de réduire (voire éviter) les contentieux juridiques	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	70,0
Activité 2.1.2.1	Etablir un pacte d'associé spécifique en complément des statuts entre le FPM/PERM et ses associés dans le cadre des AGR	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 2.1.2.2	Mettre en place des sociétés dédiées à la gestion des AGR	PM	PM	PM	PM	PM	-	-	-
Activité 2.1.2.3	Etablir un partenariat de prestation avec un Conseil juridique d'affaires	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	70,0
Activité 2.1.2.4	Renforcer le cadre juridique de collaboration entre le FPM et les partenaires dans le cadre de la gestion des AGR	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (8/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Produit 2.2 : Le cadre de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation des investissements relatifs aux AGR est renforcé		32 753,0	67 243,0	61 923,2	35 799,0	34 385,0	46 635,0	53 385,0	332 123,2
Action 2.2.1 :	Mettre en place une Cellule spécifique en charge de la planification, de la programmation de la budgétisation et de suivi-évaluation des investissements liés aux AGR	75,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	255,0
Activité 2.2.1.1	Recruter les ressources humaines compétentes à l'animation de la Cellule	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0	105,0
Activité 2.2.1.2	Renforcer les capacités techniques du personnel du PERM en Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	50,0
Activité 2.2.1.3	Renforcer les capacités opérationnelles de la Cellule pour assurer une meilleure proximité avec les AGR	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	50,0
Activité 2.2.1.4	Renforcer les capacités techniques du DPIP sur les modules de développement de projets immobiliers innovants	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	50,0
Action 2.2.2 :	Mettre en place des outils de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation des investissements relatifs aux AGR	28,0	13,0	15,0	19,0	5,0	5,0	5,0	90,0
Activité 2.2.2.1	Etablir un chronogramme annuel de mise en œuvre et de suivi efficient des AGR	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 2.2.2.2	Acquérir des outils adéquats de contrôle et de suivi des AGR	8,0	8,0	10,0	14,0	-	-	-	40,0
Activité 2.2.2.3	Renforcer le contrôle et le suivi des AGR	20,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	50,0
Action 2.2.3 :	Poursuivre la réalisation des programmes immobiliers	29 900,0	64 550,0	59 278,2	33 150,0	34 300,0	46 550,0	53 350,0	321 078,2
Activité 2.2.3.1	Poursuivre et achever les infrastructures de la phase 1 du programme immobilier FPM Latrille	12 000,0	-	-	-	-	-	-	12 000,0



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES AXE 3 : PERM (9/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							TOTAL
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Activité 2.2.3.2	Démarrer et achever les infrastructures de la phase 2 du programme immobilier FPM Latrille (études et réalisation)	17 900,0	28 300,0	24 800,0	-	-	-	-	71 000,0
Activité 2.2.3.3	Réaliser les études de faisabilité et technique pour la mise en œuvre de programme de logements à moindre coût	-	10 750,0	-	-	-	-	-	10 750,0
Activité 2.2.3.4	Réaliser 5 000 logements à moindre coût à Abidjan	-	10 750,0	16 125,0	16 125,0	16 125,0	21 500,0	26 875,0	107 500,0
	Réaliser 600 logements à moindre coût à Yamoussoukro	-	2 150,0	2 150,0	2 150,0	2 150,0	2 150,0	2 150,0	12 900,0
	Réaliser 1 500 logements à moindre coût à Daloa	-	3 225,0	4 300,0	4 300,0	4 300,0	7 525,0	8 600,0	32 250,0
	Réaliser 900 logements à moindre coût à Korhogo	-	3 225,0	3 225,0	3 225,0	3 225,0	3 225,0	3 225,0	19 350,0
	Réaliser 2 000 logements à moindre coût à Bouaké	-	4 300,0	6 450,0	6 450,0	6 450,0	8 600,0	10 750,0	43 000,0
Activité 2.2.3.5	Réaliser les études de faisabilité et technique pour la mise en œuvre des projets hôteliers	-	-	450,0	-	-	-	-	450,0
	Construire et équiper un hôtel à Abidjan	-	-	850,0	850,0	300,0	-	-	2 000,0
	Construire et équiper un hôtel à Bouaké	-	-	-	-	-	1 750,0	1 750,0	3 500,0
	Construire et équiper un hôtel à Yamoussoukro	-	-	-	-	1 750,0	1 750,0	-	3 500,0
Activité 2.2.3.6	Participer à vingt (20) événements sur l'immobilier	-	50,0	-	50,0	-	50,0	-	150,0
Activité 2.2.3.7	Réaliser les études de faisabilité et technique pour la réalisation des 300 plateformes de 150 M ²	-	-	44,2	-	-	-	-	44,2
Activité 2.2.3.8	Réaliser 300 plateformes de 150 M ² chacune	-	-	884,0	-	-	-	-	884,0
Activité 2.2.3.9	Achever et équiper la salle polyvalente de l'hôtel Palm Club	-	1 800	-	-	-	-	-	1 800
Action 2.2.4	Renforcer et sécuriser le patrimoine foncier du PERM	2 750,0	2 650,0	2 600,0	2 600,0	50,0	50,0	-	10 700,0
Activité 2.2.4.1	Acquérir des réserves foncières sur toute l'étendue du territoire national	2 500,0	2 500,0	2 500,0	2 500,0	-	-	-	10 000,0
Activité 2.2.4.2	Engager les procédures d'obtention de documents administratifs de propriété foncière	200,0	100,0	50,0	50,0	50,0	50,0	-	500,0
Activité 2.2.4.3	Assurer la sécurisation physique du patrimoine foncier du FPM/PERM	50,0	50,0	50,0	50,0	-	-	-	200,0
Activité 2.2.4.4	Développer des stratégies de garantie du patrimoine foncier (hypothèque des biens fonciers)	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
EFFET 3.3 : La SOGETHO adapte mieux son offre de services aux besoins du marché et optimise la rentabilité de ses activités commerciales (Hôtel Palm-Club et la galerie marchande)		286,1	606,0	429,0	387,0	351,0	315,0	217,0	2 591,1
Produit 3.1 : Les dispositions spécifiques du statut juridique de la SOGETHO pour assurer une meilleure adéquation avec le mode de gestion sont renforcées		31,0	111,0	11,0	6,0	6,0	6,0	6,0	177,0

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Action 3.1.1	Mettre en place un cadre juridique adéquat pour assurer le bon fonctionnement des organes de gestion de la SOGETHO	20,0	100,0	-	-	-	-	-	120,0
Activité 3.1.1.1	Prendre les textes juridiques adéquats pour assurer le transfert du patrimoine économique de la SOGETHO au FPM (PERM)	-	100,0	-	-	-	-	-	100,0
Activité 3.1.1.2	Elaborer un projet de texte visant à transformer la forme juridique de la SOGETHO en Société Anonyme avec Conseil d'Administration conformément aux textes de l'OHADA	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.1.1.3	Désigner un opérateur de contrôle des travaux périodiques à exécuter	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.1.1.4	Renforcer les textes relatifs aux statuts et règlement intérieur de la SOGETHO SA en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA	20,0	-	-	-	-	PM	PM	20,0
Activité 3.1.1.5	Instituer un cadre formel de concertation entre le FPM et la SOGETHO SA	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.1.1.6	Renforcer les missions du Comité exécutif Groupe FPM pour faciliter la prise de décision	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Action 3.1.2	Mettre en place un dispositif innovant de recouvrement des créances, pour éviter une accumulation du stock des passifs	11,0	11,0	11,0	6,0	6,0	6,0	6,0	57,0
Activité 3.1.2.1	Elaborer un projet de textes pour assurer le recouvrement efficace des créances	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.1.2.2	Mettre en place des outils de contrôle et de suivi efficace des créances	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	28,0
Activité 3.1.2.3	Renforcer les capacités techniques (module sur l'éthique) du personnel en charge du recouvrement des créances de la SOGETHO SA	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.1.2.4	Actualiser le manuel de procédures de gestion opérationnelle	5,0	5,0	5,0	-	-	-	-	15,0



MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (11/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Produit 3.2 : Les capacités managériales des membres du Conseil d'Administration et du personnel cadre de la SOGETHO sont renforcées		11,0	26,0	24,0	29,0	24,0	29,0	24,0	167,0
Action 3.2.1	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des membres du Conseil d'Administration,	7,0	12,0	7,0	12,0	7,0	12,0	7,0	64,0
Activité 3.2.1.1	Organiser au profit des membres du Comité de gestion des sessions de renforcement de capacités en management	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.2.1.2	Organiser au profit des membres du Comité de Gestion des missions d'imprégnations à l'étranger, dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie	-	5,0	-	5,0	-	5,0	-	15,0
Activité 3.2.1.3	Acquérir des instruments de gestion adéquats pour la bonne conduite des missions des membres du CA	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	35,0

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							TOTAL
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Action 3.2.2	Renforcer les capacités managériales du personnel cadre de la SOGETHO	4,0	14,0	17,0	17,0	17,0	17,0	17,0	103,0
Activité 3.2.2.1	Renforcer les capacités techniques du personnel cadre de la SOGETHO SA sur des modules spécifiques au domaine du tourisme et de l'hôtellerie ainsi que sur l'éthique	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.2.2.2	Recruter du personnel compétent et expérimenté pour l'encadrement des équipes opérationnelles	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.2.2.3	Organiser au profit du personnel cadre identifié des missions d'expérimentation à l'étranger pour capitaliser les meilleures pratiques dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie	–	5,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	45,0
Activité 3.2.2.4	Renforcer les capacités opérationnelles du personnel cadre identifié pour assurer la bonne conduite de leurs missions	–	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	30,0
Produit 3.3 : Un programme de réhabilitation et d'équipement de l'hôtel Palm-Club ainsi que les infrastructures connexes répondant aux standards de qualité attendus par la demande est développé		55,0	327,0	295,0	288,0	278,0	240,0	153,0	1 636,0
Action 3.3.1	Mettre en place un plan efficace de réhabilitation des infrastructures de la SOGETHO SA à périodicité définie	5,0	105,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	610,0

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 3.3.1.1	Réaliser l'inventaire des infrastructures à réhabiliter	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.3.1.2	Réaliser un plan architectural innovant et attrayant de réhabilitation des infrastructures de la SOGETHO SA	5,0	5,0	-	-	-	-	-	10,0
Activité 3.3.1.3	Sélectionner un organe indépendant de contrôle qualité des travaux de réhabilitation à exécuter	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.3.1.4	Exécuter les travaux de réhabilitation	-	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	600,0
Action 3.3.2	Mettre en place un plan d'équipements attrayant et innovant	-	30,0	50,0	60,0	70,0	80,0	-	290,0
Activité 3.3.2.1	Réaliser un plan d'aménagement intérieur plus attractif	PM	PM	-	-	-	-	-	-
Activité 3.3.2.2	Sélectionner un organe indépendant de contrôle qualité des travaux de réhabilitation à exécuter	PM	PM	PM	-	-	-	-	-
Activité 3.3.2.3	Réaliser les travaux d'aménagement intérieur	-	30,0	50,0	60,0	70,0	80,0	-	290,0
Action 3.3.3	Promouvoir un modèle de financement innovant pour la réalisation des projets de modernisation des infrastructures de la SOGETHO SA	50,0	130,0	100,0	90,0	80,0	50,0	50,0	550,0

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 3.3.3.1	Elaborer un projet de textes autorisant l'application d'un modèle de financement en lien avec les stratégies de développement de la SOGETHO SA	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.3.3.2	Exécuter un mécanisme de financement des projets à réaliser (<i>modèle C2D</i>)	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.3.3.3	Réaliser les projets d'extension et de modernisation de l'hôtel Palm Club et de la galerie marchande	-	80,0	50,0	40,0	30,0	-	-	200,0
Activité 3.3.3.4	Réaliser les projets de construction d'infrastructures diverses	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	350,0
Produit 3.4 : Un dispositif efficace de contrôle et de suivi des opérations d'exploitation de l'hôtel Palm-Club est mis en place		30,0	15,0	15,0	10,0	10,0	10,0	10,0	100,0
Action 3.4.1	Mettre en place des procédures de gestion rigoureuses pour assurer un meilleur suivi de l'exploitation de l'hôtel Palm Club	24,0	9,0	9,0	4,0	4,0	4,0	4,0	58,0
Activité 3.4.1.1	Actualiser le manuel de procédures de gestion opérationnelle des cycles d'exploitation	20,0	5,0	5,0	-	-	-	-	30,0
Activité 3.4.1.2	Renforcer les capacités techniques des équipes opérationnelles en personnels compétents et expérimentés	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.4.1.3	Renforcer les capacités techniques du personnel existant de la SOGETHO SA	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Action 3.4.2	Mettre en place une Cellule spécifique en charge de la planification, de la programmation de la budgétisation et de suivi-évaluation des investissements de la SOGETHO SA	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	42,0
Activité 3.4.2.1	Recruter des ressources humaines compétentes et qualifiées pour assurer l'animation de la Cellule	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.4.2.2	Renforcer les capacités techniques du personnel de la cellule en Gestion Axée sur les Résultats (GAR)	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.4.2.3	Renforcer les capacités opérationnelles de la Cellule pour assurer une meilleure proximité avec le PERM	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Produit 3.5 : La qualité des prestations de l'hôtel Palm-Club est renforcée pour mieux répondre aux attentes de la demande		70,0	83,0	55,0	30,0	14,0	11,0	10,0	273,0
Action 3.5.1	Diversifier les offres de prestation de service	2,0	36,0	18,0	13,0	7,0	4,0	3,0	83,0
Activité 3.5.1.1	Identifier les meilleures pratiques en matière de prestation de service dans des hôtels de la même catégorie	2,0	2,0	2,0	-	-	-	-	6,0

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 3.5.1.2	Proposer des offres plus adaptées à la clientèle	–	12,0	9,0	6,0	5,0	2,0	1,0	35,0
Activité 3.5.1.3	Réaliser une enquête de satisfaction auprès de la clientèle de la SOGETHO SA	–	20,0	5,0	5,0	–	–	–	30,0
Activité 3.5.1.4	Promouvoir et diversifier les partenariats commerciaux avec des acteurs du secteur du tourisme et de l'hôtellerie au niveau international	–	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	12,0
Action 3.5.2	Développer un programme d'entretien périodique des locaux	66,0	40,0	30,0	10,0	-	-	-	146,0
Activité 3.5.2.1	Faire l'inventaire des infrastructures et équipements de la SOGETHO SA pour définir un programme d'entretien à cycle régulier	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.5.2.2	Désigner un opérateur de contrôle des travaux périodiques à exécuter	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.5.2.3	Exécuter des travaux d'entretien des locaux de la SOGETHO SA	66,0	40,0	30,0	10,0	–	–	–	146,0
Action 3.5.3	Mettre en place toutes les commodités absentes qui pourraient entraver une meilleure prestation de services à la clientèle	2,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	7,0	44,0
Activité 3.5.3.1	Faire un inventaire des services disponibles et une étude comparative avec les meilleures pratiques des hôtels de catégorie identique	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.5.3.2	Acquérir et installer les dispositifs manquants	–	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	30,0
Activité 3.5.3.3	Renforcer les capacités techniques du personnel à l'animation des services et à la bonne utilisation des équipements acquis	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Produit 3.6 : Renforcer le dispositif commercial, la sécurité et la sureté de la SOGETHO SA		89,1	44,0	29,0	24,0	19,0	19,0	14,0	238,1
Action 3.6.1	Développer un plan de communication efficace de la SOGETHO SA (Hôtel palm club et galerie marchande)	12,0	27,0	12,0	12,0	7,0	7,0	2,0	79,0
Activité 3.6.1.1	Renforcer les capacités techniques et opérationnelles du département en charge de la communication et du marketing	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 3.6.1.2	Organiser des campagnes périodiques de communication efficace dans les médias et sur les supports de grande audience	10,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	–	35,0
Activité 3.6.1.3	Elaborer un manuel de procédures adapté aux ambitions commerciales de la SOGETHO SA	–	20,0	5,0	5,0	–	–	–	30,0
Action 3.6.2	Accroître le portefeuille de partenaires commerciaux de la SOGETHO SA	-	-	-	-	-	-	-	-
Activité 3.6.2.1	Identifier et prospector les nouveaux champs de partenariats commerciaux	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.6.2.2	Etablir des conventions de partenariat commercial avec des structures sélectionnées	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 3.6.2.3	Renforcer les partenariats existants	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Action 3.6.3	Renforcer le dispositif de sécurité et de sureté de la SOGETHO SA	77,1	17,0	17,0	12,0	12,0	12,0	12,0	159,1
Activité 3.6.3.1	Réaliser un inventaire d'opérationnalité des équipements de sécurité et de sureté de la SOGETHO SA (hôtel palm club et galerie marchande)	20,0	5,0	5,0	-	-	-	-	30,0
Activité 3.6.3.2	Acquérir et installer les équipements de sécurité et de sureté nécessaires	55,1	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	115,1
Activité 3.6.3.3	Renforcer les capacités techniques du personnel dédié à l'opérationnalisation des équipements de sécurité	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
EFFET 3.4 : Le PERM à travers ses filiales médicales offre des soins de santé plus diversifiés à sa clientèle, réussit efficacement à recouvrer dans les échéances prescrites la totalité de ses créances et optimise davantage son potentiel de croissance		162,0	234,0	196,0	241,0	467,0	319,0	44,0	1 663,0
Produit 4.1 : Développer un cadre opérationnel en faveur des infrastructures hospitalières de rang mondial		-	20,0	24,0	44,0	40,0	20,0	30,0	178,0
Action 4.1.1	Opérationnaliser l'hôpital international de rang mondial pour faire d'Abidjan un hub sanitaire de premier plan en Afrique	-	-	-	-	-	-	10,0	10,0

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							TOTAL
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Activité 4.1.1.1	Etablir un partenariat avec l'Etat de Côte d'Ivoire (CNP-PPP) pour l'acquisition d'un espace de 50 hectares dans le périmètre stratégique de l'Aérocité d'Abidjan	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 4.1.1.3	Mettre en place une stratégie innovante de financement (CNP-PPP) entre le FPM, l'Etat et une franchise médicale internationale de premier rang.	PM	-	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 4.1.1.4	Mettre en place une stratégie de communication efficace sur l'offre de prestations de niveau mondial du nouvel hôpital international d'Abidjan	-	-	-	-	-	-	10,0	10,0
Action 4.1.2	Mettre en place un plan de recrutement efficace de personnes ressources de compétences et d'expériences avérées (<i>national/international</i>) dans des spécialités identifiées	-	-	-	20,0	20,0	20,0	20,0	80,0
Activité 4.1.2.1	Etablir un partenariat technique et commercial (franchise) auprès d'hôpitaux de référence internationale pour la mobilisation (pool de spécialistes) de praticiens de santé de haut niveau	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 4.1.2.2	Renforcer annuellement les capacités techniques du personnel médical local aux normes internationales	-	-	-	20,0	20,0	20,0	20,0	80,0
Activité 4.1.2.3	Définir des procédures incitatives de performance du personnel (Contrat de performance)	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Action 4.1.3	Réaliser des études thématiques pour capitaliser sur les meilleures pratiques afin de mieux répondre à la demande	-	20,0	24,0	24,0	20,0	-	-	88,0

MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (18/19)

Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)							
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
Activité 4.1.3.1	Définir un programme de réalisation d'études thématiques sur 02 ans pour ajuster les offres des soins de santé	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 4.1.3.2	Réaliser une étude d'identification des meilleurs modèles d'offres de soins de santé (benchmark)	-	20,0	4,0	4,0	-	-	-	28,0
Activité 4.1.3.3	Réaliser des études de veille stratégiques pour assurer la pérennisation de l'exploitation	-		20,0	20,0	20,0	-	-	60,0
Produit 4.2 : Le renforcement de la qualité des offres de santé du CESAM SA est assuré		158,0	195,0	158,0	178,0	413,0	280,0	-	1 382,0
Action 4.2.1	Développer de meilleures offres de soins de santé	158,0	155,0	153,0	153,0	413,0	260,0	-	1 292,0
Activité 4.2.1.1	Réaliser une enquête sur les offres de soins de santé les plus demandées	5,0	2,0	-	-	-	-	-	7,0
Activité 4.2.1.2	Elaborer un projet de textes autorisant le CESAM SA à étendre ses offres de soins de santé	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 4.2.1.3	Renforcer annuellement les capacités techniques et opérationnelles du CESAM SA dans le cadre des nouvelles offres de soins de santé	116,0	116,0	116,0	116,0	116,0	-	-	580,0
Activité 4.2.1.4	Renforcer la vulgarisation et la promotion des offres de soins de santé du CESAM SA	37,0	37,0	37,0	37,0	37,0	-	-	185,0
Activité 4.2.1.5	Renforcer la proximité des offres de soins du CESAM SA (Abengougou & Daloa)	-	-	-	-	260,0	260,0	-	520,0
Action 4.2.2	Réaliser des études thématiques pour capitaliser sur les meilleures pratiques afin de mieux répondre à la demande	-	40,0	5,0	25,0	-	20,0	-	90,0
Activité 4.2.2.1	Définir un programme de réalisation d'études thématiques sur 02 ans pour ajuster les offres des soins de santé du CESAM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-
Activité 4.2.2.2	Réaliser une étude d'identification des meilleurs modèles d'offres de soins de santé (benchmark)	-	20,0	5,0	5,0	-	-	-	30,0
Activité 4.2.2.3	Réaliser trois (03) études triennales de veille stratégiques pour assurer la pérennisation de l'exploitation	-	20,0		20,0		20,0		60,0
Produit 4.3 : Un dispositif innovant de recouvrement des créances, pour éviter une accumulation du stock des passifs, est mis en place		4,0	19,0	14,0	19,0	14,0	19,0	14,0	103,0
Action 4.3.1	Développer des approches et outils innovants de recouvrement des créances	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	28,0
Activité 4.3.1.1	Elaborer un projet de textes pour assurer le recouvrement efficace des créances	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	-



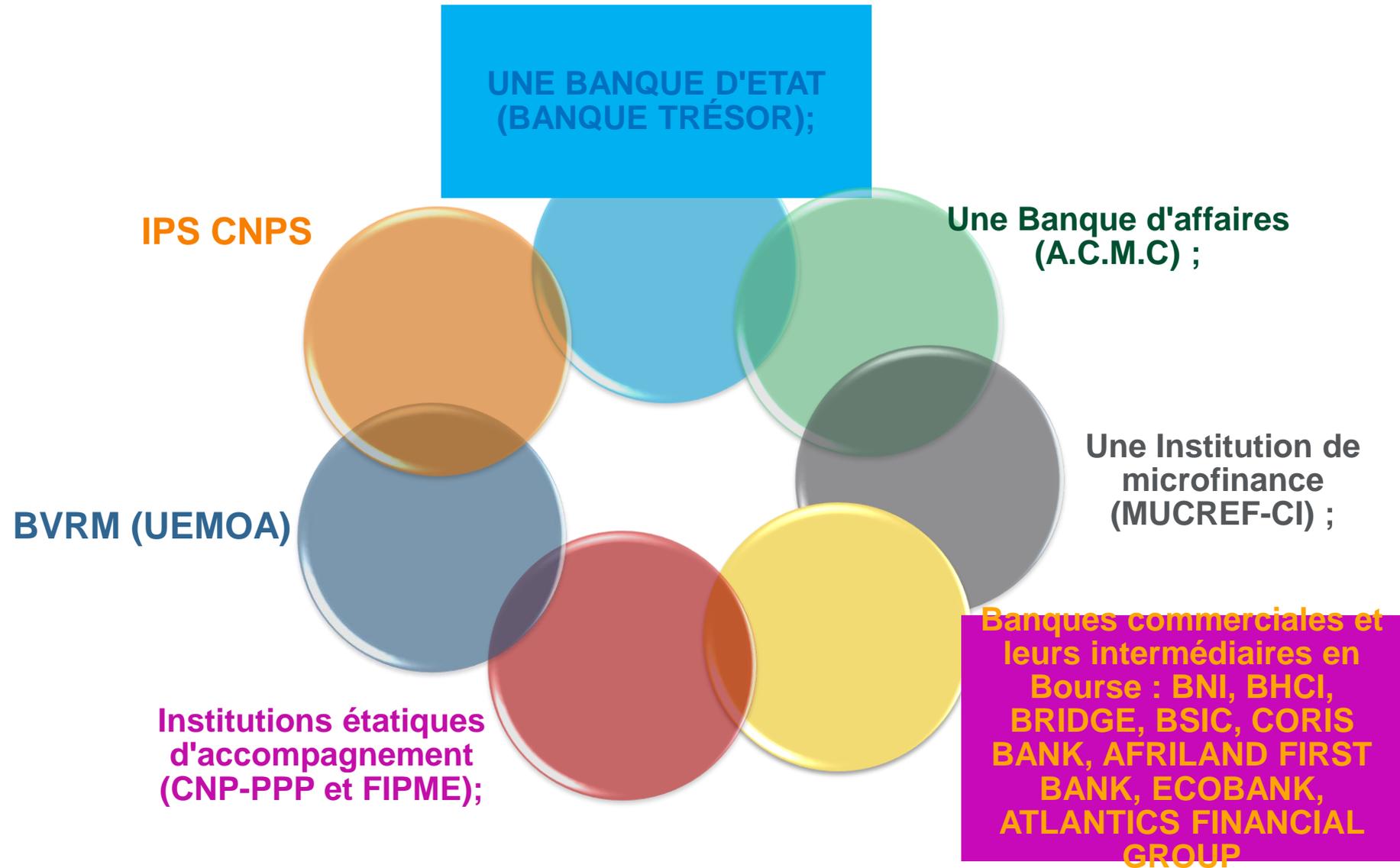
MATRICE D' ACTIONS PRIORITAIRES

AXE 3 : PERM (19/19)



Résultats/Actions/Activités		Prévision annuelle (en millions de Francs CFA)								
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL	
Activité 4.3.1.2		Mettre en place des outils de contrôle et de suivi efficace des créances	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Activité 4.3.1.3		Faire un plaidoyer auprès du FPM pour l'apurement de sa dette	PM	-						
Activité 4.3.1.4		Renforcer les mécanismes de recouvrement des créances	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	14,0
Action 4.3.2		Développer les capacités techniques spécifiques (suivi des opérations de recouvrement des créances) des personnes identifiées et promouvoir les voyages d'imprégnations des meilleures pratiques de gestion des infrastructures médicales de référence	-	15,0	10,0	15,0	10,0	15,0	10,0	75,0
Activité 4.3.2.1		Etablir un partenariat avec la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) pour promouvoir la bonne gouvernance au sein du FPM (<i>filiales médicales</i>)	PM	-						
Activité 4.3.2.2		Renforcer les capacités techniques (y compris des modules sur l'éthique) et opérationnelles des personnes en charge d'assurer le recouvrement	-	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	30,0
Activité 4.3.2.3		Organiser au profit des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale des sessions annuelles de renforcement de capacités sur le management	-	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	30,0
Activité 4.3.2.4		Organiser au profit des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale, des missions biennales d'imprégnations à l'étranger, dans le domaine de la santé	-	5,0	-	5,0	-	5,0	-	15,0

REMERCIEMENTS POUR LEURS CONTRIBUTIONS LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES DE FINANCEMENT DU PSG



ILS ONT PARTICIPE A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT

Ce document a été élaboré par le FPM avec la participation de:

- Ministère d'Etat, Ministère de la Défense :
 - ✓ Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Défense;
 - ✓ Direction Générale des Affaires Stratégiques.
- Ministère de l'Economie, du Plan et du Développement;
- Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme



Tel: (+225) 27 2025 7799 / Fax: 27 2021 3361 / BP V 327. Abidjan-Plateau, Boulevard Cadre, Avenue 13. / direction@fpmnet.ci / www.fpmnet.ci



Tel: (+225) 27 2240 5300 / Abidjan-Cocody Boulevard Latrille - Carrefour du Lycée Technique Abidjan/ reception@palmclub.ci / www.hotelpalmclub.com



Tel: (+225) 27 2241 1140 / cesamsa1@gmail.com / 20 BP 975 Abidjan 20 / Abidjan-Cocody, entrée arrière Centre des Impôts II Plateaux / Resto BMW, Boulevard LATRILLE

Tous droits réservés